

PAROLES DESIR CHARLES TUPPER LE 24 JUIN.

"En ce qui me concerne personnellement, a-t-il dit, j'accepte volontiers le verdict prononcé hier, qui me soustrait aux graves responsabilités inhérentes à la direction d'un gouvernement.

Lorsque je suis revenu au Canada, l'hiver dernier j'ai trouvé le parti conservateur dans le plus complet désarroi, et j'ai dû, à regret, consentir à en prendre la direction, le parti estimant que c'était là le seul moyen d'éviter la défaite.

On avait commis la fatale erreur de s'opposer à la dissolution du parlement aussitôt après l'adoption de l'ordre en conseil remédiateur, et de convoquer une session du parlement pour présenter une loi remédiateur. Cette session devant nécessairement se terminer à un jour fixé offrait la plus grande tentation aux obstructionnistes.

L'intervalle entre les deux sessions s'était écoulé sans que l'on fit d'efforts sérieux pour instruire le public sur la question des écoles, de manière à annuler la fâcheuse impression laissée dans l'esprit du peuple par des appréhensions que rien ne justifiait.

Je ne regrette nullement d'avoir mis mes services à la disposition du parti, car si j'en avais agi autrement, je porterais aujourd'hui la responsabilité de sa défaite. J'ai soutenu la lutte avec toute l'énergie et l'habileté qui m'a été donnée et je puis dire qu'aucun homme d'état n'a reçu de preuves plus manifestes du respect, et je puis dire de l'affection que me porte le grand parti conservateur, que celles qui m'ont été prodiguées durant les sept semaines que j'ai passées à voyager sans cesse et à parler en public de tous côtés.

La division en parties presque égales de l'électorat d'Ontario et la majorité donnée au gouvernement par toutes les autres provinces excepté celle de Québec, ont une grande signification.

Jusqu'au dernier moment, je me suis reposé avec confiance sur l'opinion de M. Angers, que la province de Québec donnerait au gouvernement une majorité de vingt. M. Laurier, en déclarant à la chambre et dans la province d'Ontario qu'il entendait s'incliner devant la volonté de la majorité du Manitoba appuyé de la déclaration faite avec éclat par l'hon. R. W. Scott, réussit à obtenir un soutien très considérable dans cette province, tandis que, d'un autre côté, sa déclaration à St-Roch de Québec se terminant par cet engagement: "Si les moyens de conciliation échouent, j'aurai recours aux mesures constitutionnelles, et ce recours, je l'exercerai pleinement et entièrement," jointe à la déclaration monstrueuse que je m'opposais à ce qu'il devint premier ministre parce qu'il est Canadien-français, et catholique, lui a donné une grande majorité dans cette province.

Le parti libéral-conservateur fera maintenant son devoir comme opposition loyale et constitutionnelle. Sa mission sera de s'efforcer de protéger, autant qu'elle le pourra, les meilleurs intérêts du pays, tout en maintenant le grand principe de "justice égale pour tous, sans acception de race ou de croyance religieuse" auquel le parti s'est dévoué sans hésitation. Il gardera dans l'opposition la même politique qu'il avait dans le gouvernement.

M. Laurier peut donc compter sur mon cordial concours pour la restauration des droits et des privilèges de la minorité Canadienne-française et catho-

lique du Manitoba, droits que M. Greenway, d'après une déclaration récente, ne consentira jamais à concéder à M. Laurier; et si M. Laurier veut cesser de faire des coquetteries à la politique nationale et se déclarer franchement en faveur d'une protection efficace pour les diverses industries du Canada, il ne rencontrera pas, de la part du parti libéral-conservateur l'obstruction que celui-ci a toujours dû combattre chez les adversaires de cette politique."

LE NAUFRAGE DU "CAPULET"

St. Jean, Terre-Neuve, 25—Le steamer anglais "Capulet", capitaine Ellis, qui a fait naufrage, lundi, sur la côte de Terre-Neuve, alors qu'il se rendait d'Halifax à Liverpool, a frappé les rochers à Marine Cove, dans la baie Ste Marie, à deux heures de l'après-midi.

Bien qu'il y eût un épais brouillard, le "Capulet" allait à toute vitesse lorsque l'accident est arrivé, et il a été impossible de renverser la vapeur assez rapidement pour empêcher d'être gravement endommagé. Après le choc, la plus grande confusion régna parmi les passagers, surtout parmi les femmes, qui étaient au nombre de 18. Presque toutes souffraient du mal de mer et se trouvaient dans leur lit; elles montèrent sur le pont en robe de nuit. Un capitaine norvégien, dont le vaisseau avait fait naufrage, prit sur lui-même de faire partir des pétards pour donner l'alarme, mais il mit le feu à toute la boîte, et il en résulta une explosion qui blessa le norvégien et quatre autres passagers. L'explosion endommagea aussi fortement le pont, fit un trou à l'avant et détruisit une chaloupe.

Enfin, les embarcations purent être mises à la mer et les passagers et l'équipage y prirent place. Seulement neuf colis sur soixante-trois qui étaient à bord furent sauvés. Toutes les lettres enregistrées sont perdues. De fortes sommes d'argent étaient dans ces lettres.

Le vaisseau commença à s'ouvrir, lorsque les chaloupes s'éloignaient et la cargaison fut emportée par les vagues. Vers le soir, la goélette "Hero" recueillit les naufragés et les transporta à Ste-Marie, d'où ils se sont rendus à St-Jean, hier après-midi.

Les passagers et l'équipage considèrent comme inexcusable la perte du navire en plein jour et par une mer calme. Les marins de l'endroit sont aussi de cette opinion. Le public est indigné de la perte du courrier qui, d'après la plupart des personnes à bord du steamer, aurait pu facilement être sauvé. Le "Capulet" appartenait à la Bowring and Co., de St-Jean, et valait de \$75,000 à \$100,000.

APRES LA LUTTE

(DE LA PRESSE)

Le résultat des élections de mardi continue d'absorber l'attention du public et de faire le sujet de toutes les conversations. Les libéraux, qui ne sont pas encore revenus de leur surprise, triomphent bruyamment. Les conservateurs sont généralement atterrés par l'étendue de leur défaite et peu communicatifs; les plus braves, qui se risquent dans les rues, nous abordent tous avec le même refrain: "Ah! si nous avions eu Chapleau!"

L'impression qui se dégage de la lutte, c'est l'immense popularité personnelle de M. Laurier. L'influence qu'il a exercée sur les électeurs de la province a été assez puissante pour l'emporter sur les conseils du

clergé qui approuvait la politique réparatrice du parti conservateur et faire perdre de vue les bienfaits de la protection. Ce n'est pas tous les jours qu'un homme est prophète dans son pays, et le fait est assez rare pour mériter l'honneur d'une mention.

M. Laurier est maintenant en position de démontrer qu'il possède les qualités essentielles d'un homme d'Etat. C'est là que ses amis et adversaires l'attendent, car cette épreuve est souvent redoutable pour ceux qui n'ont pas passé par les affaires; jusqu'à présent, c'est surtout comme rhéteur et comme homme d'opposition qu'il a brillé; nous ne prétendons pas que ces qualités soient incompatibles avec le talent exécutif mais elles n'en sont pas la conséquence rigoureuse. Par contre, on a vu des ministres qui ont marqué comme administrateurs, —sir Hector Langevin, par exemple,—et qui étaient complètement dépourvus de bons oratoires.

Bien que M. Laurier sort d'ores et déjà, assuré d'une bonne majorité de gouvernement, sa position ne laisse pas d'être difficile; les éléments qui composent son parti sont tellement hétérogènes, que les causes de conflit seront fréquentes. Les Canadiens-français, qui formeront le groupe le plus compact de son entourage, voudront naturellement faire sentir leur influence et obtenir justice pour leurs compatriotes, et ce sera l'occasion, pour Dalton McCarthy, de remplir la promesse qu'il a faite à ses électeurs: "I'll take d...good care to keep him straight."

C'est le suprême triomphe de nos confrères, la récompense de leur efforts et le fruit de leurs travaux. Ils ont mérité les éloges du "Witness", l'organe spécial de Chiniquy.

Pour une fois, —quelqu'humiliant qu'en soit l'aveu,— nous sommes d'accord avec le "Witness"; le peuple s'émancipe rapidement, on lui a appris à mépriser ses guides spirituels et à leur désobéir, et il a déjà fait assez de progrès dans cette voie pour mériter les félicitations de nos ennemis. Encore quelques années et vous récolterez ce que vous semez en ce moment.

Si le chef libéral avait eu la même grandeur d'âme, la même loyauté, la même fermeté dans les principes que Sir Chs Tupper, la malheureuse question des écoles aurait été réglée à la dernière session et la lutte électorale se serait faite sur les mérites relatifs des deux partis politiques.

Il n'y aurait eu ni surprises, ni malentendus, ni exploitations de préjugés religieux ou nationaux.

L'électorat aurait prononcé son verdict en connaissance de cause. M. Laurier serait peut-être arrivé au pouvoir; mais alors, il y serait arrivé honorablement, franchement, honnêtement, et une telle accession lui aurait assuré une longue et paisible carrière gouvernementale.

Il a préféré arriver par la duplicité, la ruse et l'exploitation du fanatisme protestant: il recueillera bientôt les fruits amers de cette conduite aussi méprisable que celle de son noble adversaire est admirable.—Le monde.

LES CAUSES DE LA DEFAITE

DE LA MINERVE

On en donne des milliers. C'est toujours après la défaite que se présentent les moyens qui avaient en poche le moyen certain d'aller à la victoire.

Les causes de la défaite du parti conservateur sont multiples. Entre tous, sir Charles Tupper les signale avec une grande clarté.

On a fait une faute irréparable dit sir Charles, en refusant de dissoudre le Parlement après l'adoption de la loi réparatrice et en faisant une autre session, pour discuter cette loi, alors que la durée du Parlement se trouvait légalement à se terminer à date fixe. L'opposition a pu alors faire de l'obstruction, et on sait avec quel succès! L'opinion publique ne voyait pas non plus assez clair dans cette question des écoles elle aurait dû être mieux préparée entre les sessions du Parlement.

L'honorable M. Desjardins, ministre des travaux publics croit que l'organisation de nos adversaires était très supérieure à la nôtre. Depuis deux ans, les libéraux s'organisent, ils avaient des comités dans toutes les provinces, des clubs un peu partout, pendant que notre organisation était, sous bien des rapports, défectueuse.

De plus, il est indéniable que les Canadiens-français désiraient avoir à leur tête comme premier ministre, un Canadien-français, qui puisse être maître dans le Cabinet et imposer ses vues.

Le mandement n'a pas beaucoup aidé le parti conservateur. Les évêques demandaient à leurs fidèles de ne voter que pour les candidats en faveur d'une loi réparatrice. Or, comme tous les partisans de M. Laurier, ou presque tous se sont engagés verbalement ou par écrit sur ce point, le peuple a pu voter presque partout pour les candidats libéraux sans désobéir aux instructions du mandement.

Il est aussi très probable que tous les dissentiments qui se sont produits dans le cabinet en juillet et en janvier ont fortifié l'électorat dans son désir d'avoir un changement.

CONVENTION ANNUELLE DES INSTITUTEURS ACADIENS A RUSTICO, LE 7 ET 8 JUILLET. 1896

PROGRAMME

9 A. M. Mardi le 7 juillet Première séance.

Adresse de bienvenue.—Le Rev. R. McDonald. Discours.—le Sénateur Poirier.

Adresse.—Le Rev. E. V. O'Neil Boyd.

Discours et remarques par autres messieurs. Deuxième Séance.

2 P. M. La composition. M. Isaac Desroches. Manière d'enseigner le Français. M. Eusèbe Gallant.

La langue française. Mr. Phélias LeCler. Troisième Séance.

9 A. M. le 8 juillet

Les questions suivantes se ont posées et discutées:

1—Est-il bon d'offrir des prix?

2—Est-il bon d'avoir des réceptions souvent parmi les élèves?

3—Comment faire dire la vérité aux enfants?

4—Quelle est la meilleure méthode à employer pour faire assister les élèves à l'école régulièrement?

5—Un instituteur doit-il enseigner les premières notions d'arithmétique en français ou en anglais?

6—Quand doit-on commencer à enseigner la lecture anglaise à un élève?

7—Quelle série de livres est préférable pour les commençants.—La série Montpetit ou la Traduction de celle de la Nouvelle-Ecosse?

8—Quand doit-on commencer à enseigner la grammaire française?

9—De quelle manière doit-on intéresser les enfants à apprendre la signification des mots?

Quatrième Séance

2. P. M.

Leçon sur l'écriture.—le Prof. Williams.

Leçon sur le Dessin.—M. B. Doucette.

Questions.

Arithmétique.—Que devons-nous enseigner après les quatre premières règles?

Quand doit-on enseigner "The Rule of Three"?

Devons-nous parler de température à nos élèves? Si oui, de quelle manière?

Il y aura concert les soirs du 7 et du 8.

N. B. Les instituteurs et autres qui voudront prendre part à la Convention devront se rendre à Rustico lundi, le 6 juillet, par les chars de l'après-midi. Il y aura des voitures à leur disposition, à la gare de Hunter River.

Billets à prix réduits.

Jos. Oct. Arsenault Président.

NOTICE

NOTICE is hereby given that in pursuance of the 118 sec. of the Dominion Elections Act the agent appointed by Edward Hackett Esq one of the candidates for election in the Electoral District of Prince, West Riding P. E. I., to act for him in the forthcoming election is John A. Hackett, Book Keeper, of Tigulish.

GILBERT BUOTE Returning Officer.

Dated this sixteenth day of June, 1896

NOTICE

NOTICE is hereby given that in pursuance of the 118 sec. of the Dominion Elections Act the agent appointed by Stanislas F. Perry one of the candidates for election in the Electoral District of Prince, West Riding P. E. I., to act for him in the forthcoming election is George Tweedy of Alberton, Barrister.

GILBERT BUOTE Returning Officer.

Dated this sixteenth day of June, 1896

NOTICE

NOTICE is hereby given that in pursuance of the 118 sec. of the Dominion Elections Act the agent appointed by James Yeo one of the candidates for election in the Electoral District of Prince, West Riding, P. E. I., to act for him in the forthcoming election is Richard Smallman, of O'Leary, Miller & Farmer.

GILBERT BUOTE Returning Officer.

Dated this sixteenth day of June, 1896

WE ARE TO THE FRONT

We beg to announce to our customers that with the opening of our New Store at Bloomfield Station and with the Store at Gavin's Corner replenished, we are in a better position than ever to supply the demands of the people. We keep on hand a general stock of

Dry Goods, Groceries, Boots and Shoes Flour etc, etc.

We are also in a position to fill all orders for Millinery. Ladies' hats trimmed in our Establishment at reasonable prices.

We are determined to make this a telling year in sales and satisfaction.

We take in exchange for goods all that there is market for. Eggs a specialty.

Watch our "Ad"; we will mention something to your advantage shortly

A. & B. Gallant Bloomfield June 4 1896

Ripans Tabules: for sour stomach. Ripans Tabules cure flatulence. Ripans Tabules. Ripans Tabules cure biliousness. Ripans Tabules: at druggists. Ripans Tabules cure torpid liver.

THE ALBERTON COLUMN

A POINT FOR CLOTHING BUYERS

There is in Alberton one stock of ready made clothing that is thoroughly up-to-date in design, style, fit and finish, well made in every particular, and, best of all, extremely moderate in price. That stock is to be found at Alberton Headquarters—Rogers' big store ...

If it is low-priced clothing you want, we can suit your ideas exactly. Suits made of good, strong, dark tweed at \$4.40, pants from \$1 up, and children's suits, \$1, \$1.25, \$1.45, \$1.85, &c., are all revelations in the art of clothing selling. But when you examine our better goods—suits all the way from \$7 to \$14—you will find that's where we shine. We want you to see it. You ought to see our clothing. Not many years ago ready-made clothing was pretty poor stuff, but that day's past. Now anybody can find ready-to-wear suits that can't be told from the best made-to-order work, and at prices local tailors stand agast at. We are bound to do the clothing trade of this town, and we are prepared to do it, too. ...

LADIES' KID GLOVES

A nice Tan Glove laced, only 85 cents ...

Ladies Summer Capes

—an elegant range—from \$2.50 to \$5.50 ...

We feel like hammering away at the statement that there is one stock of men's furnishings and hats in Alberton, but, of course, you know that already. In hats we carry Wilkinson & Co's fine goods and some American goods as well. Of all our bargains in this line, we think our Fur hat at \$2.00, in black and all the best colors, is the choice ...

Value Extraordinary!

WINDOW SHADES, COMPLETE, ONLY 40 CENTS EACH ...

CARPETS, OIL-CLOTHS, JAP. MATTINGS, GOOD STOCK LOW PRICES.

You know that our space and business facilities, together with our experience in the line, make us the Hardware Men of Alberton. We carry a larger line of Builders' Hardware, Paints, Oils, &c., &c., than can be found elsewhere in the West ...

WE SELL IT RIGHT, TOO.

Wire for fences is a seller now—2 1/2 a pound at Alberton Headquarters, and the cutting plyers you ought to have to use with it are no longer out of reach in price—

8-inch, 40c.,

9-inch, 45c.,

10-inch, 50c.

—Not very long since it took a dollar bill to buy one ...

A full line of crockeryware just in ...

WOOL! WOOL! WOOL! WOOL!

WOOL! WOOL! BENJ. ROGERS, ALBERTON.

May 23, 1896.

PERRY HOUSE.

I have opened a new hotel on Queen Street, next door to the old Bank of Nova Scotia building, where I will be pleased to meet all my old patrons and many new ones. The house has been thoroughly fitted up, and furnished in first-class style, and it is one of the most comfortable and convenient hotels in town for either permanent or transient boarders.

The terms are very reasonable and the accommodation all that can be desired. Give me a call.

FRANK PERRY

L'IMPARTIAL

Le seul journal français dans l'île du Prince Edouard

ABONNEMENT. Un an .....\$1.00 Six mois .....50 Trois mois .....30